
Programme de Formation

AGIRH Décisions et courriers

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Gestionnaire RH/Paie en charge de la création et de la modification des courriers et décisions



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de créer, modifier et éditer un courrier ou une décision à partir du logiciel de gestion des ressources humaines AGIRH.



Description

- Comprendre les généralités
 - Droits d'accès des utilisateurs concernés
 - Définition du courrier et de la décision
 - Liste des segments générateurs de décision
 - Edition d'une décision à partir d'une maquette existante
- Savoir concevoir une maquette
 - Création d'une maquette en table de codification
 - Création et enregistrement du document Word
 - Mise en forme du document Word (saisie, champs de fusion, règles, commutateurs)
- Savoir référencer une maquette dans AGIRH
 - Structure d'une décision
 - Gestion de la table des décisions
 - Gestion de la table des compteurs
 - Gestion de la table des mots clés
- Comprendre la spécificité des décisions NBI et paie
 - Fonctionnement des décisions NBI et paie
 - Création, modification et rattachement des maquettes de référence
- Savoir éditer des décisions en masse
 - Explication des prérequis
 - Exécution de la tâche DECMAS
 - Utilisation de l'exécutable decmass8.exe
- Etre en capacité de modifier les maquettes existantes
 - Point sur les maquettes existantes
 - Travail sur les maquettes existantes
- Etre en capacité de créer de nouvelles maquettes
 - Point sur les besoins de nouvelles maquettes
 - Travail sur de nouvelles maquettes



Prérequis

- Avoir suivi la formation :
 - Dossier de l'agent
- Connaître Word : mise en forme & publipostage
- Avant l'entrée en formation, un test d'évaluation des connaissances sera adressé aux apprenants. En se basant sur les résultats, l'apprenant sera en mesure de suivre la formation recommandée.

Modalités pédagogiques

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux pratiques

Moyens et supports pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique
- Mise en situation réelle sur l'environnement de production
- Mise en situation sur l'environnement de formation
- Travaux pratiques basés sur des exercices et éventuellement de l'existant

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant avec accès à AGIRH
- Vidéoprojecteur
- Paperboard

Compétences visées

- Comprendre les généralités
- Savoir éditer des décisions en masse
- Savoir concevoir une maquette
- Savoir référencer une maquette dans AGIRH
- Comprendre la spécificité des décisions NBI et paie
- Etre en capacité de modifier les maquettes existantes
- Etre en capacité de créer de nouvelles maquettes

Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation sur cas pratiques ou exercices ou Quiz.

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.

Informations sur l'accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, contactez Madame VALANT au 05 34 61 50 00, pour étudier la solution adaptée à votre besoin.